



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3558 — Mercredi 17 Mars 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF - 2

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF - : AGO 2

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF - : AGE 2

SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS - SFBT- : AGE 3

SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS - SFBT- : AGO 3

ADWYA S.A : AGO 4

ADWYA S.A : AGE 4

DESIGNATION DE CENTRALISATEUR

SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF-, INTERMEDIAIRE EN BOURSE, CENTRALISATEUR DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTK 2009 » 5

COURBE DES TAUX 5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 6

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF -**

Siège Social : Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I - 1080 Tunis -

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF réuni le vendredi 5 mars 2010, a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le **jeudi 15 avril 2010**. Il a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un **dividende de D.0,340 par action**.

2010 - AS - 108

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF -**

Siège Social : Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I - 1080 Tunis -

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF, réuni le 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le **jeudi 15 avril 2010 à 10 H 00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2009.
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de cet exercice.
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Affectation des résultats.
- Quitus pour l'exercice aux Administrateurs
- Renouvellement du mandat d'administrateurs.
- Pouvoirs à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre, 1080 Tunis.

2010 - AS - 109

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF -**

Siège Social : Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I - 1080 Tunis -

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF, réuni le 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le **jeudi 15 avril 2010 à 10 H 30** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social.
- Modification de l'article 4 des statuts
- Mise en conformité des statuts.
- Pouvoirs à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre, 1080 Tunis.

2010 - AS - 110

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS - SFBT-

Siège social : 5, Route de l'Hôpital Militaire - 1005 Tunis -

Le conseil d'administration, réuni en date du 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le **Jeudi 22 avril 2010 à 10H.00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Augmentation du capital (par attribution gratuite d'actions) : L'augmentation de capital est d'un montant de 10 000 000 de dinars, à réaliser en deux tranches, pour porter le capital à 66 000 000 de dinars.
* Une première tranche avec entrée en jouissance au 1er janvier 2009;
* Une deuxième tranche avec entrée en jouissance au 1er janvier 2010.
- 2 - Modification de l'article 6 des statuts;
- 3 - Transfert du siège social;
- 4 - Modification de l'article 4 des statuts;
- 5 - Mise en conformité des statuts;
- 6 - Pouvoirs à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1080 Tunis

2010 - AS - 111

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS - SFBT-

Siège social : 5, Route de l'Hôpital Militaire - 1005 Tunis -

Le conseil d'administration, réuni en date du 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le **Jeudi 22 avril 2010 à 09H.30** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises , Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009;
- 2 - Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférant aux états financiers de cet exercice ;
- 3 - Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4 - Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5 - Affectation des résultats ;
- 6 - Quitus pour l'exercice aux administrateurs ;
- 7 - Renouvellement de mandats d'administrateurs ;
- 8 - Nomination de deux Commissaires aux comptes ;
- 9 - Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe SFBT arrêtés au 31 décembre 2009 ;
- 10 - Approbation des états financiers consolidés ;
- 11 - Pouvoirs à donner.

Au cours de cette Assemblée, le Conseil d'Administration proposera un dividende de : 0 D,600 par action.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1080 Tunis

2010 - AS - 112

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

« ADWYA S.A »

SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 – 2070 La Marsa

La société ADWYA porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le Mercredi 31 Mars 2010 à 10 heures au siège social de l'institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE), Boulevard Principal 2053 Les Berges du Lac, à l' effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice 2009.
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2009.
- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2009.
- Approbation des conventions passées entre la société et certains de ses administrateurs.
- Nomination de commissaire aux comptes pour les exercices 2010, 2011 et 2012.
- Quitus aux administrateurs.
- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration.
- Affectation des résultats.
- Pouvoirs en vue des formalités.

2010 - AS - 126

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

« ADWYA S.A »

SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 – 2070 La Marsa

La société ADWYA porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le Mercredi 31 Mars 2010 à 11 heures au siège social de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE), Boulevard Principal 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de certaines dispositions statutaires notamment pour se mettre en conformité avec les dispositions de la loi N° 2009-16 du 16 Mars 2009

2010 - AS - 127

AVIS DES SOCIETES (suite)

DÉSIGNATION DE CENTRALISATEUR

BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE

Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V-1001 Tunis-

La Banque Tuniso-Koweitienne -BTK- porte à la connaissance des porteurs d'obligations de l'emprunt obligataire « BTK 2009 », qu'elle a désigné la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière -SCIF-, intermédiaire en Bourse, sis 11, rue Abderrahmen Azzem, Complexe Kheireddine Pacha -1073 Tunis Belvédère, comme centralisateur de cet emprunt, et ce, conformément à l'article 2 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

2010 - AS - 125

AVIS

COURBE DES TAUX DU 17 MARS 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,137%		
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,145%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,147%	1 001,723
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,159%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,183%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,197%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,209%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,224%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,238%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,265%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011	4,282%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,322%	999,493
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,379%	1 030,078
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,471%		1 014,342
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,524%	1 050,469
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,569%	1 106,574
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,590%	1 139,775
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,643%	1 100,993
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,740%		1 025,796
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,822%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,927%	1 109,164
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,126%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,161%		1 023,624
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,605%	1 111,297

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

